

Permanence d'accès aux soins de santé

Cela se « pass » désormais au centre-ville de Saint-Girons

Les Saint-Gironnais les plus anciens n'auront aucun mal à identifier l'adresse puisque c'est au 27, avenue Paul-Laffont, là-même où furent implantés de longues années les bureaux de la Scop Couserans Construction que vient de s'ouvrir le nouveau local de la PASS, la Permanence d'accès aux soins de santé, un service du Centre hospitalier Ariège-Couserans.

C'est dans ce lieu entièrement réaménagé, que le Dr Elise Roblin, médecin de la PASS, accueille désormais en consultation les personnes sans couverture maladie ayant besoin de voir un praticien, le mercredi matin. Une demi-journée de consultations médicales sans rendez-vous mais, aussi, la possibilité, sur rendez-vous cette fois, d'y rencontrer les deux autres membres de l'équipe PASS, l'infirmière Marjorie Dumas et l'assistante sociale Francine Boyer.

Au service de patients désocialisés et désorientés

Soulignant toutes les 3 l'efficacité de « *l'ensemble du personnel du CHAC qui en quelques mois à peine a œuvré à tous les niveaux pour que ce nouveau local puisse ouvrir rapidement* », Mmes Roblin, Dumas et Boyer rappellent les prérogatives des PASS, un dispositif créé par la loi de lutte contre les exclusions de 1998. « *L'objectif d'une PASS est d'offrir un accès aux soins, un accompagnement soignant et social aux patients dans la perspective d'un retour à l'offre de droit commun. Elle accueille les personnes précaires ayant besoin de soins externes à l'hôpital et ne pouvant y accéder en raison de l'absence d'une couverture sociale ou de son incomplétude, ou pour d'autres raisons d'ordre social : patient désocialisé, ayant des difficultés à s'orienter, devant être accompagné dans son parcours de soins* ». Des dispositions financées par une enveloppe dédiée, versée par l'Agence régionale de santé (ARS) au CHAC, la PASS s'avérant être un dispositif passerelle permettant de raccrocher les personnes à l'offre de soins de droit commun : médecins traitants et spécialistes de ville, accès au plateau technique et aux praticiens du CHAC. Elle n'est pas vouée à suivre les personnes sur le long cours.



Partenariat avec l'accueil de jour, visites à domicile et maraudes

L'arrivée du Dr Elise Roblin, présente dans la structure à raison d'une demi-journée par semaine, a enrichi les potentialités de prise en charge de la PASS. Déjà fort bien repérée et identifiée par ses partenaires médicaux et sociaux, la permanence saint-gironnaise d'accès aux soins de santé fonctionnait jusqu'à présent avec l'infirmière Marjorie Dumas et l'assistante sociale Francine Boyer. Celles-ci accompagnent les personnes précaires rencontrées à l'accueil de jour de Saint Girons dans le cadre d'une convention de partenariat avec la municipalité, ou orientées par tout autre partenaire médico-social tels le Conseil départemental, les associations

caritatives, l'Association d'information et de prévention des drogues, le CCAS (Centre communal d'action sociale) de la mairie de Saint-Girons... Un travail qui les conduit également à réaliser des visites à domicile sur tout le Couserans et à des maraudes en centre-ville de Saint-Girons. Francine Boyer et Marjorie Dumas dirigent les personnes vers la médecine de ville ou les véhiculent si nécessaire jusqu'au CHAC, les personnes précaires étant le plus souvent dans l'impossibilité de se déplacer jusqu'au site de l'hôpital, à Saint-Lizier, distant de 4 km du cœur de Saint-Girons. Avoir désormais un local basé directement en ville permet à ces patients de venir à pied aux consultations médicales ; la présence du Dr Roblin et l'ouverture de cet espace autorisant le service à répondre aux attentes de davantage de personnes qu'auparavant.

Enfin, et ce pour présenter le plus largement la structure, les 3 professionnelles de la PASS vont prochainement rencontrer les principaux partenaires du territoire, leur indiquer les nouvelles modalités de fonctionnement du service et mettre à disposition des plaquettes d'information.

Renseignements par email : pass@ch-ariege-couserans.fr ; contacts : infirmière Marjorie Dumas ; tél. 06 78 06 19 22 et assistante sociale Francine Boyer ; tél. 06 87 60 89 50.